



# LEMBACH - MATTSTALL

## Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Septembre 2020 -



### Le mot du Maire



Chères Lembachaises,  
chers Lembachois

Le 16 mars dernier, au lendemain du 1er tour des élections municipales, notre commune, notre pays et finalement notre monde ont basculé dans

un mode de vie et d'organisation inédit : la grave crise sanitaire que nous connaissons, a confronté l'ensemble du pays à son impréparation. La Covid 19 a entraîné des mesures de gestion de crise exceptionnelles avec des conséquences non seulement sanitaires mais aussi économiques, sociales et politiques. A l'heure où je vous écris, nous savons que la crise actuelle n'est pas un épisode brutal, rapidement suivi d'un retour à la normale dans le fonctionnement de l'économie et des institutions mais qu'il va falloir apprendre à vivre avec ce virus, préserver la santé de nos concitoyens et assurer la continuité de la vie communale.

La reprise actuelle a été mesurée et progressive. La prudence reste de mise mais il ne faut pas céder à la psychose. Certains indicateurs montrent qu'il y a une fragilité sociale : la vie économique doit absolument reprendre, tout comme la vie sociale, dans le respect des individus : « **la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres** ».

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, le 23 mai dernier, je me suis attelé, avec l'aide de mes adjoints, de l'ensemble des conseillers municipaux et du personnel communal, à la reprise de la vie communale. La priorité a été l'ouverture de notre camping communal afin de concourir à la reprise d'une activité touristique : sur le site, la première quinzaine a été calme, mais ensuite l'activité a été plus que normale pour finalement dépasser, à la mi septembre, les chiffres de l'année dernière.

Nous avons lancé un plan pluriannuel de réfection des voiries avec la rénovation de conduites d'eau potable et surtout la déconnexion des réseaux d'eau pluviale branchés sur l'assainissement. Ce plan permet une meilleure perspective financière pour les années à venir. Avant la fin de cette année 2020, il nous faut déposer un dossier en vue de la

construction d'une nouvelle station d'épuration afin de répondre aux demandes de la DDT.

Par ailleurs, en concertation avec le personnel de l'école nous avons lancé un avant-projet afin que les chantiers de l'école se terminent enfin. Il s'agit de la mise en place d'une VMC, du désamiantage, de la mise aux normes électriques, de la réfection des peintures et des sols. Ces travaux seront planifiés sur 6 mois avec nécessité de délocaliser l'école. Nous avons aussi proposé de mutualiser l'aménagement des espaces autour de l'école avec notamment avec la création d'un verger école et ce en concertation avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la communauté de communes.

En relation avec la responsable de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin et Mme **Nathalie Marajo-Guthmuller** (conseillère départementale), moi-même, mes adjoints et des bénévoles de la bibliothèque municipale avons visité 5 médiathèques de la région et ce dans le but de réfléchir à la création d'un espace intergénérationnel autour de notre bibliothèque.

Nous constatons beaucoup d'incivilités de la part de jeunes, mais aussi d'adultes qui déposent des déchets de constructions ou des pneus dans nos chemins communaux. Pour rappel, nous avons une déchetterie pour les petits volumes et des filières de retraitements avec des entreprises spécialisées pour les plus gros volumes.

Il me reste à remercier M. **Rochelle**, directeur, et M. **Stoltz**, professeur des écoles, pour le travail accompli durant de très nombreuses années au sein de l'école communale, remercier M. **Schlosser**, mon prédécesseur et les anciens conseillers municipaux, pour leur dévouement et leur implication majeure dans la vie communale. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous les remercierons plus solennellement.

Je tiens à souligner que la nouvelle équipe prend à cœur de développer le programme proposé pour le mandat 2020-2026, le travail des élus à travers les diverses commissions est d'ores et déjà fécond.

En leur nom à tous, je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous nous accordez pour mener à bien nos projets.

**Christian Trautmann, maire**

### Mattstall

Après les élections municipales du printemps, la réalité d'un virus sournois nous a rattrapés. Dame Nature serait-elle en train de se venger ? Nous pensions que l'été en arriverait à bout. Là, en automne, la prudence reste de mise.

Et si l'essentiel était pour les *Mattschdaller*, juste d'être heureux sur leur petite montagne ?

Au chapitre des bonnes nouvelles, Mme **Henriette Schmitt** a eu le bonheur de fêter un grand anniversaire (85 ans).

Le pont de la Sauer a été refait à neuf, comme la route qui mène à Mattstall.

Merci au conseil départemental pour l'investissement dans les petites communes rurales.



**Portez vous bien, ayez confiance, nous gagnerons ce match.**

**Charles Suss**

# Élections municipales 2020



Les élections municipales ont eu lieu le dimanche **15 mars** dernier. La liste « **Avançons ensemble** », conduite par **Christian TRAUTMANN**, était seule candidate au renouvellement des conseillers municipaux à Lembach et **76,60%** des votants lui ont accordé leur confiance.

Le nouveau conseil municipal n'a été installé que le **23 mai**, après la sortie du confinement et le premier conseil municipal a eu lieu le **28 mai 2020**, sous la présidence du Maire Christian Trautmann, nouvellement élu.

Des commissions municipales ont été mises en place afin de travailler et ainsi faire avancer les projets qui ont été retardés par l'épidémie Covid-19 : travaux de voirie, travaux sur l'eau, travaux à l'école, travaux au camping...

De nombreuses réflexions sont en cours afin d'améliorer le « **bien-vivre** » à Lembach sur :

- le stationnement au centre du village.
- l'adhésion à « **Voisins vigilants et solidaires** » afin d'augmenter sécurité et convivialité.
- la création d'un terrain de loisirs près du terrain de football (*pétanque, zone de pique-nique...*).
- l'aménagement de la bibliothèque avec création d'un espace inter générationnel.
- le label **APicité**.
- la gestion différenciée des espaces verts et communaux.
- la création d'un verger école.
- l'éclairage public.
- le développement et gestion de la forêt...

## Personnel communal

Un dossier important auquel nous nous sommes attelés très rapidement a été celui du personnel communal.

Face à l'accroissement d'activité durant la saison estivale, la commune a embauché **M. WEUREUTHER Simon** comme agent d'accueil et **M. FOEHRENBACH Christophe** comme agent d'entretien au Camping ; **Mme SALVADOR Mathilde** comme agent des espaces verts à Mattstall et **Mme BABILLON Priscilla** comme agent administratif à la mairie.



Après quarante ans de services en qualité d'ATSEM à l'école de LEMBACH, Mme **THALMANN Josiane** qui a fait valoir ses droits à la retraite est remplacée par **Mme SCHEIBEL Muriel**.

Le contrat de **Mme CHARBAU Nadia** a été reconduit pour l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Après une année de disponibilité, **Mme MOISSON Fabienne**, adjoint technique, a demandé un détachement pour une durée de 6 mois. Elle est remplacée en CDD par **Mme RICHTER Monique** jusqu'en février 2021.

**Mme LARIBI Régine**, adjoint administratif, a demandé un détachement pour une durée de 6 mois. Elle est remplacée en CDD par **M. NETH Cyril** jusqu'en février 2021.

## Incivilités au sein de notre commune



Depuis quelques semaines, il est regrettable de constater des phénomènes d'incivilité au sein de notre agglomération.

Il s'agit essentiellement de nuisances sonores mais également de débris abandonnés en lieu et place du rassemblement des jeunes gens concernés.

Il faut savoir que certaines formes d'incivilités ne sont pas pénalement sanctionnables. Le respect des règles sociales et le respect d'autrui

sont autant de leçons qui s'apprennent à **la maison** et pas seulement en milieu scolaire. Ces troubles affectent la tranquillité publique, ils dérangent.

Depuis quelques semaines, nous n'avons pas seulement observé, entendu et attendu, nous avons réagi, les élus sont sensibles à ces actes perturbateurs. Des démarches ont été entreprises auprès des parents (*convocation en mairie pour entretien*) et plusieurs fois auprès des jeunes majeurs pour rappel à l'ordre. La gendarmerie a été sensibilisée quant à cette situation. Un huissier de justice est également intervenu pour établissement d'un procès verbal de constatation.

Une autre initiative locale est en réflexion et à l'étude : « **Voisins vigilants** ».

Nous continuerons à nous impliquer dans cette lutte contre les incivilités et nous comptons sur vous, les habitants de Lembach, pour nous faire remonter les informations.

**N'hésitez pas à téléphoner à la gendarmerie, même de nuit.**

Merci à vous , TOUS ENSEMBLE, nous serons plus efficaces.

# Voirie - Eau - Assainissement



## INFORMATION TRAVAUX

Dans notre programme pré électoral, nous proposons de mettre en place un plan pluriannuel de réfection des voiries communales en y associant le renforcement des conduites d'eau potable, des réseaux d'assainissement et de la protection incendie. C'est dans ce cadre-là que des travaux de remplacement d'une conduite d'eau pluviale endommagée ont été faits en juin dernier, **ruelle de Woerth**. Les autres conduites de cette rue, qui datent des années 60, sont en bon état. La durée de vie d'une conduite d'eau est estimée en moyenne à une centaine d'année si les matériaux

utilisés sont de bonne qualité. En ce moment des travaux de renforcement ont lieu à Pfaffenbronn avec le remplacement d'une conduite d'eau potable de diamètre 100, datant de 1920, par une conduite de diamètre 150. En 2021, la voirie sera refaite dans ces deux rues.

Pour la rue Principale à Pfaffenbronn, nous avons débuté une réflexion pour le stockage de l'eau pluviale sur le site lors des épisodes orageux, par la création de noues et la pose d'un système de stockage d'eau dans les trottoirs, ceci afin d'éviter un nouveau réseau d'eau pluviale enterré et d'engorger le réseau existant.

Le calendrier des travaux pour les années à venir est le suivant :

- 2022 → **rue du Disteldorf** et partiellement la **rue de Mattstall**
- 2023 → **rue de la Haute Vienne**
- 2024 → **rue de l'Est**

Ainsi toutes les conduites datant de 1920 auront été remplacées. Le renforcement de la conduite d'eau **rue de la Haute Vienne** permettra de mieux assurer l'approvisionnement dans les quartiers vers Wissembourg sachant que la conduite dans la première tranche route de Wissembourg est limitante.

Pour les bassins versants de **la rue du Disteldorf**, du **lotissement Eichholz**, de **la rue Steinacker** et de **la rue du Nord** nous devons avoir une réflexion sur la destination des eaux pluviales car actuellement elles sont déversées dans le réseau d'assainissement. L'idée est de déconnecter ces réseaux, de stocker l'eau sur place et de faciliter l'infiltration naturelle, ceci dans un but de soulager notre station d'épuration. En effet, celle-ci ne peut traiter que **20 m<sup>3</sup>/heure**, or les débits sont, durant 10 mois de l'année, supérieurs à ce niveau, il y a des périodes où les débits atteignent **40 m<sup>3</sup>/h**. Les deux bassins de stockage existants ne permettent pas de réguler le débit d'arrivée à la station, ils ne font que de le retarder de quelques heures et malheureusement trop d'eaux usées partent dans la nature lors des fortes pluies. Afin de répondre aux demandes de plus en plus présentes de la DDT, nous allons devoir faire ces travaux en 2022-2023.



Les travaux effectués au réservoir communal (**modification de la tuyauterie et mise en place du générateur UV et du débitmètre**) le 2 septembre dernier n'ont généré aucune gêne dans la partie basse du village, seul les hauteurs de Lembach ont subi des désagréments entre 8h30 et 10h15. Les électriciens terminent les branchements électriques et la mise en fonction est prévue à la fin du mois. Nous allons travailler sur la mise à niveau des sources dans les prochaines semaines afin de prévoir de gros travaux. Les installations actuelles auraient demandé des travaux dans le passé.

Nous proposons aussi le réaménagement de l'accès à l'ouvrage de la ligne Maginot : la route départementale serait à charge du département, la commune et le syndicat d'initiative financeraient l'arrêt de bus et l'accès au Four à Chaux.

## Construction du site Enfance



La communauté de communes Sauer-Pechelbronn réalise actuellement la construction d'**un site Enfance**, comportant un périscolaire et une micro crèche, à côté de l'école de Lembach. Les deux services seront distincts au sein du bâtiment et auront chacun une entrée distincte.

- La **structure micro crèche** comprend un grand espace de vie de 45m<sup>2</sup>, autour duquel s'organisent les autres espaces dont deux salles de repos, une salle de propreté, un office et un

bureau de direction. Elle pourra accueillir 10 enfants.

- Le **service périscolaire** pourra accueillir 49 enfants. Les enfants seront accueillis dans des espaces dédiés : une salle d'activité pour les 6-11 ans, une salle d'activité pour les 4-6 ans attenante à une salle de repos. En dehors des horaires périscolaires, ces salles seront également utilisées pour les centres de loisirs durant les vacances scolaires ou encore les jeudis matins pour les activités du Relais Assistants Maternels.



Les solutions constructives du bâtiment s'inscrivent dans la démarche **TEPOS (Territoire à énergie positive)** portée par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Le choix a été en effet porté sur un bâtiment passif en bois local qui sera chauffé par un poêle à pellets. Les travaux s'achèveront à la fin de l'année civile. La micro-crèche ouvrira ses portes en janvier 2021.

Pour tous renseignements concernant la micro-crèche vous pouvez contacter le service **Gestion Familles de l'AASBR** par téléphone au : **03 88 65 67 40** ou par courriel : [inscription@asbr.com](mailto:inscription@asbr.com).

# Une nouvelle équipe à l'école Henri Mertz



Après le départ en retraite de **Jean-Christophe ROCHELLE** et **Alain STOLTZ**, de nouvelles enseignantes ont fait leur rentrée ce mardi 2 septembre dans notre école ; il s'agit de :

- **Mme Sabine ALBRECHT** (directrice et enseignante en CM1/CM2)
- **Mme Audrey FERRANDINI** (CE2/CM1)
- **Mme Camille CHAMPENE** (CE2/CM1 et jour de décharge de direction)
- **Mme Catherine ATTALI** (remplaçante rattachée au secteur de LEMBACH)

Les autres enseignantes sont : **Mme Dominique SPECHT** (CE1/CE2), **Mme Annelise KUGLER** (CP), **Mme Estelle RICHERT** (PS-MS-GS) et **Mme Dominique BISCHUNG** (PS-MS-GS)  
Nos plus petits ont également pu retrouver Mesdames **Michèle BOULOIS** et **Muriel SCHEIBEL**, les assistantes maternelles (voir article sur le personnel communal).

**125 élèves** sont inscrits cette année à l'école (43 en maternelle et 82 en élémentaire).

**Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue et à toutes et à tous, une excellente année scolaire !**

## Les pistes cyclables transfrontalières

La **communauté de communes Sauer-Pechelbronn**, en partenariat avec la **Verbandsgemeinde Dahner Felsenland**, réalise 3 pistes cyclables transfrontalières : entre **Hirschthal** et **Niedersteinbach** ; entre **Wengelsbach** et **Schönau** et entre **Obersteinbach** et **Ludwigswinkel**. Les travaux ont démarré en juin 2020 par le terrassement. Ils vont se poursuivre en septembre et octobre 2020 par les travaux d'enrobé sur les tronçons concernés.

Au courant du printemps 2021, du mobilier sera installé le long des pistes ainsi qu'aux passages de frontière. Il est également prévu d'installer des stations vélo comprenant des bornes de rechargement VAE, du matériel de réparation. Enfin, un **circuit vélo transfrontalier** sera proposé.



**L'ensemble des travaux devrait être achevé d'ici août 2021.**

## Urbanisme



Actuellement un grand nombre de demandes de travaux nous parviennent, en moyenne 3 à 4 par semaine. Une fois réceptionné dans nos bureaux, le dossier est transmis au service instructeur de l'**ATIP** mais également à l'**ABF** si le bâtiment est dans le périmètre de protection des bâtiments de France.

Depuis la fin du confinement, période pendant laquelle les délais d'instruction étaient suspendus, le nombre de demandes de travaux et permis de construire déposés en mairie s'accroît.

Une fois réceptionné en mairie, le dossier est transmis au service instructeur de l'**ATIP** mais également à l'**ABF** si le bâtiment est dans le périmètre de protection des bâtiments de France.

Certains dossiers sont accordés avec des prescriptions. Ces dernières sont généralement suivies par les demandeurs mais il arrive que des travaux se réalisent sans respecter les préconisations.

Durant le mois de septembre, la **Police de l'Urbanisme** va vérifier la conformité de plusieurs dossiers. Un constat sera adressé au **Procureur de la République** afin qu'il donne suite au non-respect du PLU, les conséquences peuvent aller d'une simple amende à la demande de destruction des travaux entrepris.

Ainsi, afin d'éviter tout contentieux inutile, nous vous invitons à nous contacter le plus en amont possible de votre projet afin de préparer votre demande de travaux, et surtout à ne pas entamer lesdits travaux avant l'obtention de l'accord même si le motif du refus peut vous paraître non fondé.

Par ailleurs, nous allons mettre en place un guide qui vous sera remis lors d'une demande de dossier de travaux afin de vous apporter toutes les informations utiles quant aux aides financières existantes. Il existe en effet aujourd'hui des dispositifs de conseils et d'aides encore mal connus afin de soutenir la rénovation de l'habitat, notamment les maisons anciennes.

Si votre bâtiment date d'avant 1948, vous pouvez contacter **Anne Riwer**, architecte du **Parc naturel régional des Vosges du Nord**, qui vous apportera des conseils gratuits sur votre projet et vous indiquera toutes les aides dont vous pouvez bénéficier. Contact : <http://www.sauer-pechelbronn.fr/patrimoine-aide-a-la-renovation/>

Retrouvez également des informations techniques sur la rénovation du patrimoine bâti ancien sur le site <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr>

Pour toute question énergétique (comment isoler mon logement, quelles possibilités pour me chauffer en hiver, quelles aides financières), vous pouvez contacter l'**Espace Info Energie Nord Alsace** qui vous répondra gratuitement. Contact : <http://www.sauer-pechelbronn.fr/espace-info-energie/>

# En route pour la fibre optique



## La fibre optique à Lembach.

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique permettant une connexion internet à très haut débit, sont en grande partie terminées depuis le printemps 2020 et une presque tous les habitants peuvent souscrire à un

abonnement fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit. Des opérations techniques ponctuelles vont encore avoir lieu courant des prochains mois pour rendre éligible les dernières habitations.

Rendez-vous sur le site internet de **Rosace**, pour tester l'éligibilité de votre adresse (**ci-contre les opérateurs présents sur le réseau à Lembach en septembre 2020**).

Vous y trouverez également une vidéo animée explicative sur les modalités de raccordement à la fibre optique, ici : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>



## Les étapes pour vous connecter à la fibre

**Étape 1** : testez votre éligibilité sur le site [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr) ou directement via les sites des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

**Étape 2** : pour connaître les Fournisseurs d'Accès Internet présents sur la commune, il vous suffit de vous rendre sur le site de Rosace. Les opérateurs présents s'afficheront sur la page dès l'ouverture commerciale effective. Vous pourrez, en cliquant sur le nom de l'opérateur accéder à ses offres de services.

**Étape 3** : une fois l'éligibilité de votre logement effective, choisissez votre Fournisseur d'Accès Internet parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui selon vos attentes et vos besoins.

**Étape 4** : votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique. Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans), si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. D'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par votre FAI. La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel. Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

**Étape 5** : une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la rapidité de la fibre !

Votre Fournisseur d'Accès à Internet restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toutes questions commerciales (changement d'offre, rajout d'options, ...) ou pour toutes questions service après-vente (incident sur votre box, sur votre ligne, question de facturation, ...).

# Contrôle de poubelle bleue



Les **agents du SMICTOM** ont procédé à des vérifications de la qualité du tri dans nos poubelles bleues cet été. Des erreurs ont été constatées, en augmentation par rapport au dernier contrôle : présence de films et sachets plastiques, barquettes, mouchoirs, masques jetables, ... plutôt destinés à notre poubelle d'ordures ménagères.

En cas de doute, vous pouvez consulter les consignes ainsi que le guide du tri édités par le SMICTOM et disponibles en ligne sur : <http://www.smictom-nord67.com/pages/documents-a-telecharger.html>

# Commande groupée d'arbres fruitiers

Comme chaque année, l'**Association des Producteurs de Fruits de Lembach et Environs (APFLE)** organise une commande groupée d'arbres fruitiers. La pépinière **KREISS de Croettwiller** propose de nombreuses variétés, de différentes tailles et à tarifs préférentiels. Le bon de commande est disponible en mairie, au SILE et est également téléchargeable sur le site internet de l'APFLE.

La **date limite de dépôt des bons de commande est fixée au 17 octobre** pour une distribution des arbres le **samedi 21 novembre de 9h à 12h Place de la Mairie**.

Nous sommes tous bien heureux de pouvoir savourer les fruits des arbres plantés par nos parents, grands et arrière-grands-parents ! Pour vous, vos enfants, notre patrimoine local et notre environnement, plantez, plantez !



# Stationnement



Dans le cadre du soutien aux commerçants du centre du village, nous souhaitons mettre en place une zone bleue de stationnement afin de permettre aux clients (surtout aux personnes âgées ou handicapées) de se garer au plus près de ces commerces. Le parking derrière la mairie ne sera pas concerné par ce zonage.

Par ailleurs, l'emplacement route de Bitche, devant les WC publiques, est un arrêt de bus, il devra de ce fait rester libre afin de faciliter l'arrêt des autobus.

**Rappel : le stationnement sur voie publique est interdit hors emplacement marqué à cet effet.**

# Convention SPA

Une convention financière est signée et mise en œuvre à partir de janvier 2021 entre la commune de **Lembach** et la **SPA de Haguenau**. Elle permettra l'intervention de la SPA qui s'engage à la capture, l'accueil, la garde et les soins aux animaux perdus, abandonnés ou errants sur le territoire de la commune.



# Mauvaise année pour le papier



L'association de parents d'élèves « **Les Ecoliers du Heimbach** » remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur participation au dernier ramassage de papier.

Le cours du papier étant très bas en ce moment, c'est avec regret que l'association annonce qu'elle ne fera pas de ramassage cet automne, mais le réitérera **au printemps 2021**.

# État Civil 2019

## DÉCÈS

06/01/2019	ANDRÉ Monique	BILLMANN
13/01/2019	REIN Renée	LIMMACHER
23/02/2019	MARMILLOD Philippine	CLAEYS
24/02/2019	BUCHMANN Rosa	
05/03/2019	ILTIS Jean André	
08/03/2019	DEUTSCH Karl	
16/03/2019	BAUER Anne	KIEFFER
06/04/2019	HOERNEL Gilbert	
15/04/2019	RICHERT Marthe	HARI
18/04/2019	MARTIN Marcel	
01/05/2019	ILTIS Jean-Pierre	
07/05/2019	MULLER Lydia	SPILL
08/05/2019	SÖNN Yvonne	
14/05/2019	HEMMER Liliane	ZUHLKENDORF
25/05/2019	ROTH Alphonse	
01/06/2019	JOSROLLAND Robert	
06/06/2019	NERCHER Charles	

## DÉCÈS

21/06/2019	VOGT Clémence	
25/07/2019	SAUER Liselotte	MARTIN
19/08/2019	CLÉRET Robert	
29/08/2019	GALLOIS Jeanne	MOULART
19/09/2019	SCHNEIDER Laurent	
26/09/2019	METZ Lydia	GOERICH
19/10/2019	SCHMITT Joseph Alfred	
28/10/2019	KLEIN Marguerite	WILHELM
11/11/2019	KOCHER Joseph	
12/11/2019	MULLER Marthe	FORST
17/11/2019	REYMOND Antoinette	HIEBER
17/11/2019	DUSCHERER Albert	
19/11/2019	KREBS Madeleine	GRAEB
20/11/2019	MESSMER Gilbert	
24/11/2019	REMPPE Dorothée	ENGEL
20/12/2019	KOHLER Christiane	EHRSTEIN
31/12/2019	LEISER Rose	WOLFSTIRN

## NAISSANCES

30/01/2019	JOST Antoine
06/02/2019	GROSS Alice Marie-Odile Angèle
16/02/2019	HOCH Louis Emmanuel
04/04/2019	ANGUN Ayaz
18/08/2019	HERRLE Charlotte
15/08/2019	MALL Enaël, Ludovic
07/09/2019	GUHRING LORENTZ Anouk
09/09/2019	HEILER Julian Eric Philippe
25/12/2019	HELBRINGER Emma

## MARIAGES

06/07/2019	AKYOL Iff KARABULUT Yasin
17/08/2019	CHOULANT Gwenaël
	MULLER Claire
26/10/2019	BARAL Stéphanie LEGRAND Adrien

**Rappel : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : [www.lembach.fr](http://www.lembach.fr)**

